

Forum régional africain sur la justice axée sur les personnes

« Promouvoir une justice axée sur les personnes en
Afrique : bâtir des sociétés justes pour tous »

Note conceptuelle de la session

***Des chiffres aux besoins : utiliser les données pour instaurer une justice axée sur
les personnes en Afrique***

Date : **28 octobre 2025**

Heure : **11 h 00 – 12 h 15 GMT (TU+0)**

Lieu : Banjul, Gambie

Lieu : **Centre international des conférences Sir Dawda Kairaba Jawara – Salle thématique.**
(en marge de la 85e session ordinaire de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples)

African Alliance 
FOR PEOPLE-CENTERED JUSTICE

Co-organisateurs :



Introduction

Chaque jour, des millions d'Africains sont confrontés à des problèmes urgents en matière de justice. Ces défis vont des litiges familiaux courants et des conflits fonciers au besoin profond de justice à la suite d'atrocités de masse et de violations graves des droits humains. Cette session interactive va au-delà de la question de savoir *pourquoi* nous avons besoin de meilleures données sur la justice. Nous voulons explorer *comment* nous pouvons obtenir ces données et comment nous pouvons les utiliser efficacement. Le thème se focalise sur l'aspect pratique de la mise en place d'une culture axée sur les données pour la transformation de la justice. La session réunira divers experts issus des domaines de la politique, de la pratique judiciaire et de la société civile afin de présenter des exemples concrets de collecte et d'utilisation **de données judiciaires axées sur les personnes**. Le public visé comprend les décideurs politiques, les magistrats, les représentants des institutions nationales des droits de l'homme et les organisations de la société civile.

Contexte et justification

Depuis des décennies, la réforme de la justice est guidée par des données institutionnelles : arriérés judiciaires, taux de condamnation et nombre de juges. Bien qu'utiles, ces données ne permettent pas de saisir l'élément le plus critique : l'expérience des citoyens ordinaires. Il en résulte un « **fossé judiciaire** », les systèmes étant conçus et gérés sans une idée claire des besoins juridiques les plus courants et les plus urgents de la population, des voies qu'elle emprunte pour les satisfaire (son « **parcours judiciaire** ») et de la question de savoir si elle juge les résultats équitables et efficaces. Cette session est nécessaire pour passer d'un paradigme fondé sur des indicateurs centrés sur les institutions à **un autre fondé sur des données centrées sur les personnes**. Elle vise à relever le défi de l'intégration des données et des preuves dans l'élaboration des politiques judiciaires à travers l'Afrique. Elle s'appuie sur la dynamique croissante du mouvement mondial SDG16+ et sur le travail de l'Alliance africaine pour une justice axée sur les personnes (AAPCJ en anglais) afin de favoriser une culture de prise de décision éclairée qui réponde directement aux besoins des citoyens.

Objectifs de la session

Les objectifs spécifiques de cette session sont les suivants :

- Partager des méthodologies concrètes et des bonnes pratiques pour collecter, analyser et utiliser des données judiciaires axées sur les personnes dans divers contextes africains, de l'aide juridique locale aux procédures pénales internationales.
- Présenter des « *gamechangers – catalyseurs de changements* » innovants et des méthodologies pionnières qui rendent la collecte et l'application des données plus efficaces et plus percutantes, en particulier dans les contextes fragiles.

- Favoriser la collaboration entre les acteurs gouvernementaux, la société civile et les professionnels du droit afin de construire un écosystème solide pour les données judiciaires.
- Influencer les politiques en démontrant comment des preuves solides peuvent conduire à des systèmes judiciaires plus efficaces, transparents et équitables qui renforcent la paix et la résilience sociale.

Ordre du jour

Heure	Thème	Intervenant(s)/Format
11 h 00 - 11 h 05	Mise en contexte : présentation du défi et de l'approche centrée sur les données relatives aux personnes.	Ouverture par le modérateur et présentation générale. Ahmed Hamza Tijani, Responsable principal de programme, HiiL (modérateur)
11 h 05	1^{er} tour : le perspective du terrain : exploration des obstacles et des opportunités du point de vue politique, communautaire et juridique.	Mme Seynabou DIOUF, avocate et chef de projet à l'AJS, l'Association des juristes sénégalaises. Mme Hawa KAFANDO/KANAZUE, directrice générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS) au ministère de la Justice et des Droits humains, chargée des relations avec les institutions (MJDHRI) au Burkina Faso. M. Rodrigo Núñez, Conseiller Senior pour le secteur de la justice, HiiL Mme Ruth Ogbewekon, point focal - Recherche et publications, Union panafricaine des avocats (PALU)
11 h 25 - 11 h 45	Deuxième partie : Des données à l'action : partage d'exemples concrets de changements fondés sur les données et de « catalyseurs de changements »	Mme Seynabou DIOUF, avocate et chef de projet à l'AJS, l'Association des juristes sénégalaises.

tournés vers l'avenir.

Mme Hawa KAFANDO/KANAZUE,
directrice générale des études et des
statistiques sectorielles (DGESS) au
ministère de la Justice et des Droits
humains, chargée des relations avec les
institutions (MJDHRI) au Burkina Faso.

M. Rodrigo Núñez, Conseiller Senior
pour le secteur de la justice, HiiL

Mme Ruth Ogbewekon, point focal -
Recherche et publications, Union
panafricaine des avocats (PALU).

11 h 45 - 12 h 05 **Conversation avec le public :**
implication du public sur des thèmes
clés tels que la confidentialité des
données, la confiance et la mise en
œuvre.

Questions-réponses en interaction avec
le public.

12 h 05 - 12 h 15 **Conclusion et appel à l'action :** résumé
des points clés et appel final à l'action.

Tous les participants.